

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

du mardi 18 novembre 2025 à 20h00

Le mardi 18 novembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Robert PERRIN, Philippe PEYROT, Pierre MONNERY, Olivier TILLET, Guillaume DANGUIN, Florent COQUARD, Michel LAHAIRE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL.

Excusé : Loïc MARIETTON

Désignation du secrétaire de séance : Philippe PEYROT

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Monsieur Edouard LELARD au 190 route des Paletières pour création de 7 fenêtres et modification d'une ouverture existante. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par VITALHIA au 71 impasse de la Mairie pour installation de 48 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté, après accord de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Yoann DELAGE au 55 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Florent CHASSY au 70 route du Razet pour extension de construction. Demande refusée car le projet se situe en zone agricole et le règlement actuel du PLU ne le permet pas.
- Certificat d'urbanisme pour la vente PERREAL/MITTON-SAPIN au 164 route du Colliard.
- Révision du Plan Local de l'Urbanisme : poursuite du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD). Une réunion publique d'information sera organisée en début d'année, afin de présenter aux habitants les grandes orientations de ce projet d'aménagement. Cette réunion sera animée par notre architecte urbaniste.
- Délaissé de la Potte : Une réunion est prévue le 24/11 avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) ainsi qu'avec les services du Département afin d'étudier les possibilités d'un éventuel projet d'aménagement. Cette rencontre permettra d'évaluer les enjeux du site et d'envisager les orientations possibles pour sa valorisation.

VOIRIE

- Les Paletières : la mare a été curée et les deux bassins d'érosion sont désormais pleinement opérationnels. L'ensemble du dispositif devrait permettre un bon fonctionnement de l'évacuation des eaux pluviales.
- Parking du cimetière : le revêtement en graviers du parking avait tendance à s'évacuer vers le chemin de servitude situé en contrebas. Afin de remédier à cette situation,

l'entreprise Agri Services a procédé à l'installation de deux traverses en IPN soudées, permettant de reconstituer la limite du chemin et d'éviter de nouveaux désagréments.

- Le panneau STOP impasse des 3 Ruisseaux a été installé. Le marquage au sol sera réalisé prochainement.

BÂTIMENTS

- Appartement communal T4 au 312 rue des Grandes Planches : un audit énergétique a été réalisé par l'économie de flux de la Communauté de Communes. Il en ressort que la priorité concerne l'isolation des murs car ils sont les plus déperditifs. Concernant ce poste une isolation par l'intérieur peut être facilement réalisée sur la face côté rue de l'appartement, En revanche, sur le côté arrière de l'appartement, l'isolation intérieure des murs est très complexe par manque de place. Une isolation extérieure du bâtiment serait envisageable à l'arrière (côté jardin). Elle aurait le double avantage d'être plus efficace en étant à l'extérieur, et de couvrir également tout le bâtiment, et notamment le rez-de-chaussée de la poste (local très humide). Il est décidé que l'isolation extérieure des murs soit réalisée dans une deuxième phase, ainsi qu'une isolation des toits si nécessaire, après étude faite en 2026 auprès d'une entreprise spécialisée.

Le Conseil Municipal a validé les devis suivants :

- Entreprise BARTHELEMY :
 - Isolation intérieure, plâtrerie et peinture, et aménagement plan de travail dans la cuisine pour un total de 13 226 € TTC (décomposé en deux devis de 11 273 € TTC et 1 953 € TTC)
- Entreprise MARDUEL : mise aux normes de l'électricité et remplacement des radiateurs 5 611€ TTC
- Entreprise ESSENTIEL BOIS : remplacement des quatre fenêtres 2 281€ TTC

Chaque devis a été approuvé par 11 voix pour et 1 abstention.

- Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (école et cantine) : Notre maître d'œuvre, le cabinet BDIBAT, a étudié les devis des bureaux de contrôle ainsi que la mission CSPS (Coordonnateur de Sécurité et de la Protection de la Santé), et suite à leur conseil, la Commune a validé les devis suivants :
 - La mission CSPS sera assurée par VERITAS pour un montant de 3 105€ TTC
 - Les contrôles techniques seront réalisés par ALPES CONTROLES pour un montant de 3 840€ TTC.

Ces intervenants exécuteront leurs missions entre le 20 novembre et le 1^{er} décembre 2025.

A noter qu'à partir du 15 décembre, la commune pourra lancer les consultations auprès des entreprises pour les travaux, avec un retour des offres attendu pour le 19 janvier 2026.

Par ailleurs, les dossiers de demande de subventions seront déposés avant la fin du mois de janvier 2026.

COMMUNICATION

- Petites Cités de Caractère :

- Lettre d'information N°46 déclinée en séance : Ternand non retenu pour le concours « Le Plus Grand Musée de France » organisé par la Fondation pour la sauvegarde de l'Art
- Ouverture du nouveau site internet : <https://www.petitescitesdecaractere.com>
- Enquête d'impact sur la commune depuis notre intégration dans le réseau Petites Cités de Caractère complétée par Olivier Tillet.
- Invitation au Comité Mobilité Nord le 27/11 à 18h à Tarare organisé par le Sytral et la Communauté de Communes : inscriptions à faire remonter.
- Prochain bulletin quadrimestriel : articles à fournir avant le 28/11.

SCOLAIRE

- Compte Rendu du conseil d'école du 16/10 :
 - Effectif actuel : 71 élèves. Risque de fermeture de la 4^{ème} classe si l'effectif reste en l'état pour l'année 2026-2027. L'équipe enseignante reste inchangée.

ELECTRICITE

- Point d'étape travaux mise en valeur de la cité :
 - Semaine 44 : place du Donjon (Travaux GC aux abords de l'école : encastrement d'un coffret d'éclairage public / dépose des 3 fosses lumineuses et arceaux au pied du donjon)
 - Semaine 45 et 46 : livraison du matériel (projecteurs et mâts)
 - Semaine 47 : Pose des mâts et projecteurs / mesures pour fabrication des lentilles.
 - Semaine 48 : Pose de matériel DMX dans le coffret (gestion du projecteur)
 - Semaine 49 : Installation des lentilles et essais de nuit
- Foot : classement du terrain : La commission de District a donné un avis favorable au classement du terrain pour un niveau E6 LED : homologation validée. Aucune réponse concernant l'obtention de la subvention malgré 2 relances
- Prochain comité syndical le 26/11

FLEURISSEMENT

- Deux bancs seront installés au cimetière, entre les arbres qui ont été plantés récemment.
- Suite à la remise des prix du concours de fleurissement organisé par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, la commune a reçu une coupe, un prix de mise en valeur du patrimoine ainsi que de petits cadeaux (tablier, plantes....).
-

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission culture du 2/10(pièce jointe).
- Rapport d'activité 2024.

DÉLIBÉRATION

- Décision modificative « rénovation énergétique du groupe scolaire » et acquisition de matériel.
- Acceptation des amendes de police.

- Approbation des rapports annuels du SAVA.
- Classement de l'impasse des 3 Ruisseaux dans les voies communales.
- Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire portée par le cdg69.

DIVERS

- Point sur l'installation de la fibre dans les bâtiments communaux :
20/11 : Pré-visite d'installation : état des lieux.
17/12 : Installation de la fibre dans les 3 bâtiments (Mairie-Ecole-Agence Postale).
18/12 : Installation du logiciel cyberdéfense.
- Point sur les incidents informatiques à la mairie : Validation à l'unanimité de confier la résolution des incidents et la maintenance informatique à la société CIDEM de Lentilly.
- Bâtiment MARPA : Deux Fleuves Rhône Habitat, gestionnaire du bâtiment de la MARPA, souhaite procéder à un agrandissement de celui-ci. Dans ce cadre, il a été demandé au Conseil Municipal s'il était favorable à donner gratuitement une partie du terrain pour cette future construction.
Il est rappelé que le terrain sur lequel se trouve actuellement le bâtiment a été cédé gratuitement par la commune.
Après délibération, le Conseil a exprimé son avis : 1 voix pour, 2 abstentions et 9 voix contre la cession gratuite du terrain pour l'agrandissement.
- La commune a reçu la confirmation de la Région concernant l'attribution d'un barnum gratuit qui sera mis à disposition des associations.
- Destruction des nids de frelons asiatiques : il est rappelé que notre agent communal est formé et équipé pour la destruction des nids de frelons. L'acquisition du matériel a été mutualisé avec les communes de Létra et Chamelet. Cette année, 20 nids ont été détruits sur la commune, à titre d'information, 21 sur la commune de Létra et 16 sur Chamelet.
- Il a été demandé de choisir la couleur de la porte du local situé sous le bâtiment de la cantine.
- La commune est toujours à la recherche d'un tracteur. La municipalité poursuit également ses démarches pour trouver un local permettant de stocker ce matériel dans de bonnes conditions.
- Rapport de fréquentation des Gnolus.
- Date des vœux de la Municipalité : le samedi 10/01/2026 à 18 heures à la salle d'animation.
- Prochain Conseil le mardi 9 décembre.

Fin de la séance 23h00